

Assurance des entreprises

Assurance Agricole

Vous avez investi des sommes importantes dans votre exploitation agricole, vous voulez bien protéger ces biens acquis au fil des ans.

Notre offre en assurance agricole peut couvrir différents types d'exploitations;

- L'exploitation familiale
- L'exploitation céréalière
- L'élevage de bovins, buffles et de bisons
- Les fermes laitières
- Les fermes maraîchères
- Les fermes porcines
- Les fermes avicoles
- La ferme d'agrément

La police de ferme vous offre un choix de protections qui convient exactement à votre exploitation:

- Les bâtiments de ferme et leurs équipements
- Les instruments agricoles avec ou sans moteur
- Les animaux de la ferme
- Les produits de la ferme
- Le matériel informatique
- Les détournements et vols avec violence
- Les bris de machine
- Les pertes d'exploitation
- Les risques de pollution
- La responsabilité civile des agriculteurs
- L'assurance responsabilité complémentaire et excédentaire
- Les travaux de ferme rémunérés

Sans oublier vos biens personnels:

- Le bâtiment d'habitation

- Les biens et meubles personnels
- Le garage servant à remiser l'automobile privée
- Les accessoires installés à demeure et reliés à la maison privée
- Votre responsabilité civile

Non seulement nous pouvons couvrir l'incendie, la foudre, le vent, l'effondrement, le vol, la pollution, etc... mais une protection juridique spécialement adaptée aux besoins des agriculteurs est disponible à peu de frais.